

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

CNW, code 70

Hebdos régionaux de la Montérégie et des Laurentides

**Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 27 MARS 2006 À 19 HEURES**

**Québec, le 13 mars 2006** – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Qussaï Samak, président, et de M<sup>me</sup> Lucie Bigué, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka par Traverse Oka inc.* L'audience publique aura lieu le **27 mars 2006 à 19 heures** et se tiendra au **Centre communautaire Stephen F. Shaar, situé au 394, rue Main à Hudson**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **24 avril 2006**, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 13 juillet 2006, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bécharde. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale d'Oka, 183, rue des Anges, Oka ;
- Bibliothèque War Memorial, 60, rue Elm, Hudson.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

## **LE PROJET**

Traverse Oka inc. propose de moderniser ses deux quais débarcadères localisés de part et d'autres du lac des Deux-Montagnes, sur le territoire des municipalités d'Oka et d'Hudson. Selon le promoteur, le projet viserait principalement à satisfaire les exigences en matière de sécurité maritime imposées par Transports Canada et à accroître la fiabilité du service pour répondre plus adéquatement à l'augmentation de trafic prévue par le ministère des Transports du Québec.

Le projet impliquerait la construction de débarcadères fixes sur chacune des rives et d'une rampe de halage du côté d'Hudson. Le promoteur construit ces deux quais débarcadères dans le but d'accueillir deux nouveaux traversiers autopropulsés, d'une capacité de 18 véhicules chacun. Ces nouveaux traversiers remplaceraient le système de barges actuel. Les quais débarcadères seraient conçus avec un système de levage de la passerelle d'embarquement. Ces derniers seraient formés de trois structures de béton. La première constituerait le point d'appui de la passerelle sur la terre ferme. La deuxième supporterait le système de levage de la passerelle tout en étant la structure d'accueil pour l'accostage du traversier. La troisième serait un pilier butoir situé dans l'eau et qui servirait à stabiliser le navire lors des opérations d'embarquement et de débarquement. Concernant le niveau de service, le promoteur prévoit le maintien de la capacité actuelle mais pourrait envisager, seulement avec l'accord des municipalités d'Oka et de Hudson, la mise en service d'un troisième traversier. La durée prévue des travaux serait de huit semaines.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732 poste 420. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [traverse\\_oka@bape.gouv.qc.ca](mailto:traverse_oka@bape.gouv.qc.ca).

## **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka*.